

LA MISE EN PLACE DE PIQUETS FENDUS

Caractéristiques de bois à utiliser :

Bois non traité (peuplier ou résineux)
Tendre
Amplitude du diamètre environ 3 à 5 cm

Protocole :

- Les piquets sont plantés tous les 4 à 5 mètres tout autour de la maison et dans les coins humides du terrain
- Les piquets doivent être plantés à une distance maximum de 50 centimètres des murs
- Lors du premier relevé si les piquets ne sont pas attaqués les laisser en place
- Vérifier, sans les déplacer, ces témoins tous les 60 jours

